



Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien

(16-21 janvier 2013)



Erection d'avant-postes en Judée-Samarie en signe de protestation anti-israélienne. Droite : Un Palestinien aborde une pancarte sur laquelle on peut lire : "A l'occupation fasciste. Nous resterons dans le village de Bayt Iksa et n'en partirons pas. Vos colons partiront en fin de compte car c'est une loi historique. Les Comités de Résistance Populaire à Jérusalem (Agence de presse Wafa, 18 janvier 2013). Gauche : Construction d'une mosquée en briques (Shihab, 19 janvier 2013)

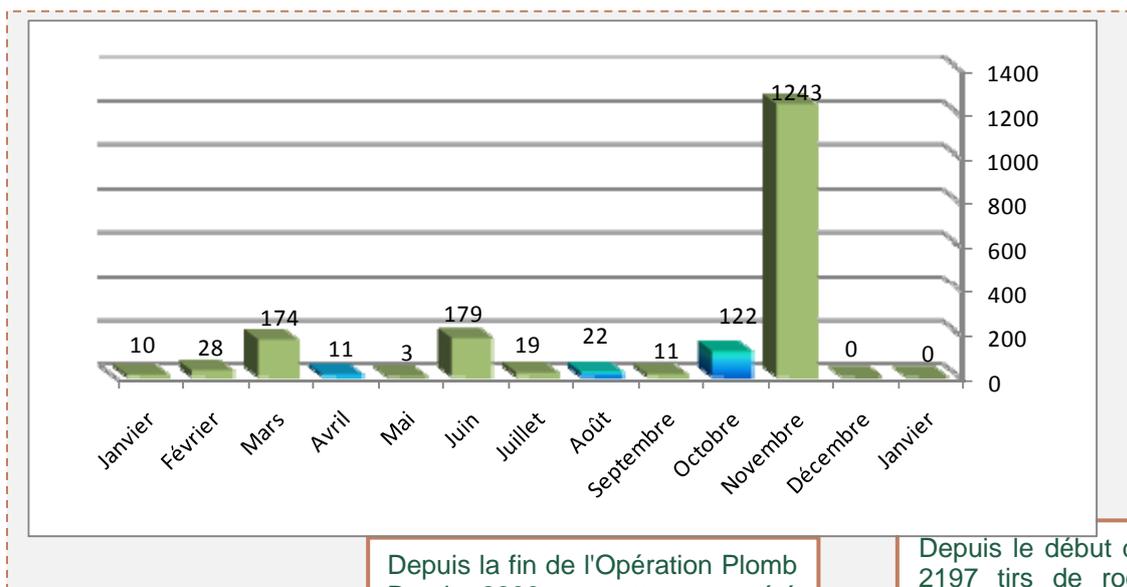
Aperçu général

- Les organisations terroristes de la bande de Gaza continuent de respecter l'accord conclu à la fin de l'Opération Pilier de Défense. A proximité de la barrière de sécurité, les résidents locaux continuent de se rassembler en signe de provocation. Les porte-parole du Hamas et de la branche armée du JIP ont accusé Israël de violer le cessez-le-feu marquant la fin de l'Opération Pilier de Défense.
- En Judée-Samarie, des incidents violents ont été signalés à plusieurs endroits. Des Palestiniens ont lancé des cocktails Molotov, des bombes artisanales et des pierres sur des soldats de Tsahal. A Ramallah, une cellule terroriste impliquée dans des tirs de pierres et de cocktails Molotov sur des véhicules israéliens a été démantelée. Deux fusils ont été trouvés en possession des membres et un des terroristes a avoué avoir accepté de poser des engins piégés.
- Après le démantèlement d'un avant-poste en secteur E1 (Bab al-Shams), un nouvel avant-poste (Bab al-Karameh) a été érigé dans le village de Bayt al-Iksa (Nord-Ouest de Jérusalem). Les médias palestiniens ont fait état de la construction d'un autre avant-poste au Sud de Hébron, baptisé Bab al-Qamar.

Situation dans la bande de Gaza

■ Le Hamas et les autres organisations terroristes de Gaza continuent d'honorer l'accord conclu à la fin de l'Opération Pilier de Défense. **Depuis le 21 novembre à 23h, aucune roquette ni aucun mortier n'ont été tirés en territoire israélien.**

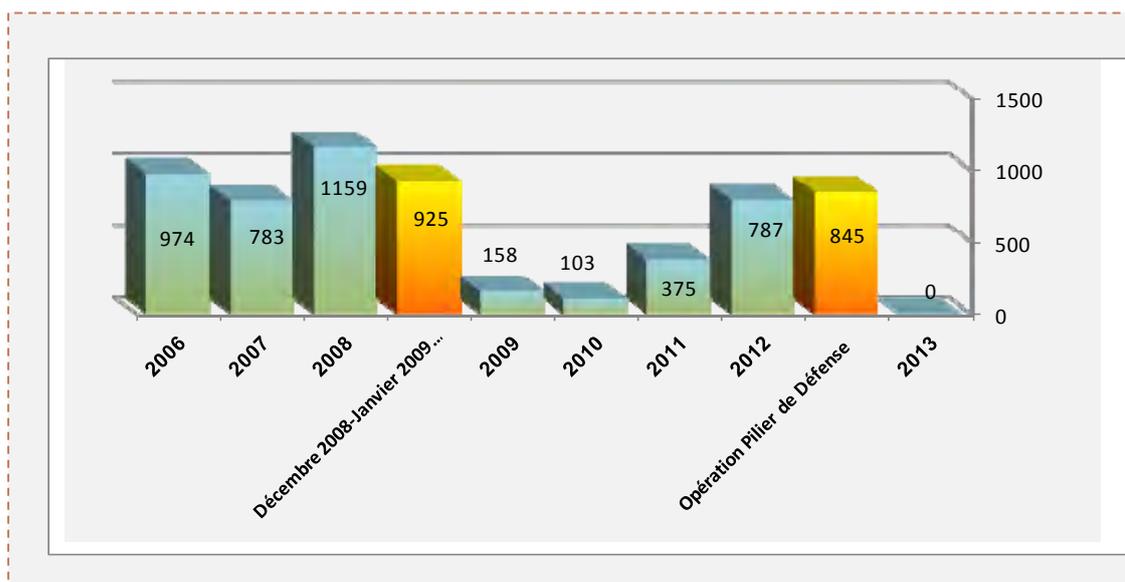
Tirs de roquettes depuis le début de l'année 2011¹



Depuis la fin de l'Opération Plomb Durci, 2298 roquettes ont été tirées sur Israël.

Depuis le début de l'année 2011, 2197 tirs de roquettes ont été signalés. Depuis le début de l'année 2012, 1822 tirs de roquettes ont été identifiés en territoire israélien.

Répartition annuelle des tirs de roquettes²



¹ Exact à la date du 21 janvier 2013. Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

² Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

Incidents sur le terrain

■ Au cours de la semaine, les **résidents locaux ont continué à se rassembler** près de la barrière de sécurité séparant Israël de la bande de Gaza. Le 18 janvier, des dizaines de Palestiniens se sont rassemblés près de la clôture au Nord de la bande de Gaza. Les manifestants se sont révoltés et ont essayé de saboter la clôture. Un détachement de Tsahal qui a tenté de les éloigner a tiré sur les émeutiers (Ynet, 19 janvier 2013). Les médias palestiniens ont annoncé que deux Palestiniens avaient été blessés par les tirs de Tsahal près de Beit Lahia au Nord de la bande de Gaza (Agences de presse Safa et Ma'an, 18 janvier 2013).

Judée-Samarie

Poursuite des violences

■ Au cours de la semaine écoulée, les confrontations et les heurts ont continué entre Palestiniens d'une part et forces de sécurité israéliennes et résidents des implantations de l'autre à divers endroits en Judée-Samarie. Les forces de Tsahal ont continué à procéder à des arrestations de terroristes (Porte-parole de Tsahal, 16 janvier 2013). Deux soldats de Tsahal ont été légèrement blessés dans les événements survenus en Judée-Samarie.

■ Ci-après les principaux événements :

- Le **16 janvier** dans la soirée, un cocktail Molotov et des pierres ont été lancés sur un véhicule militaire dans les environs du village de Dura (Sud-Ouest de Hébron). Un soldat a été légèrement blessé (Porte-parole de Tsahal, 16 janvier 2013).
- Le **16 janvier**, plusieurs dizaines de Palestiniens se sont rassemblés près du Tombeau de Rachel (Bethléem), récemment devenu un foyer de manifestations violentes. Les manifestants ont lancé des bombes artisanales, des cocktails Molotov et des pierres sur un détachement de Tsahal arrivé sur place. Un soldat a été légèrement blessé. Un des engins a causé des dommages à la barrière de sécurité (Porte-parole de Tsahal, 16 janvier 2013).
- Le **15 janvier**, une tentative d'intrusion a été signalée près de la barrière de sécurité à proximité de Budrus (Nord-Ouest de Ramallah). Des soldats de Tsahal chargés de sécuriser le secteur ont tenté d'appréhender un suspect et ont tiré des coups de feu (Ynet, 15 janvier 2013). Les médias palestiniens ont rapporté qu'un Palestinien avait été tué.



Emeutier palestinien confrontant des soldats de Tsahal à Bethléem (Wafa, 18 janvier 2013)

Démantèlement d'une cellule terroriste à Ramallah

■ En Novembre 2012, les forces de sécurité israéliennes ont démantelé une cellule terroriste responsable de plusieurs attaques dans le cadre de la "lutte populaire". La cellule, composée de résidents du village de Sinjil (région de Ramallah), avait commis une série d'attaques, dont certaines pendant l'Opération Pilier de Défense. Parmi les attaques figuraient des tirs de pierres et de cocktails Molotov sur des véhicules israéliens. Dans un cas, les membres de la cellule ont lancé un cocktail Molotov sur un véhicule israélien près de Maaleh Levona (19 novembre 2012). Le véhicule a été incendié mais ses passagers ont pu en sortir sains et saufs (Porte-parole de Tsahal, 17 janvier 2013).

■ Les membres de la cellule, qui n'appartiennent à aucune organisation terroriste, ont également reconnu détenir des armes et ont avoué être **en possession de deux fusils**. Un membre a également admis qu'il avait **accepté de poser des engins piégés** (Porte-parole de Tsahal, 17 janvier 2013). L'affaire révèle, selon nous, la limite équivoque qui sépare la violence "douce", menée dans le cadre de la "lutte populaire", de la lutte armée, où des armes sont également utilisées.

Le Hamas et la situation dans la bande de Gaza

Activités de reconstruction de Gaza

■ Le comité de reconstruction de Gaza, qui œuvre sous les auspices du Qatar et la société des entrepreneurs arabes, sous l'égide du ministère égyptien du Logement, ont signé un protocole de coopération pour la réhabilitation de la bande de Gaza par le biais des fonds de subvention du Qatar à hauteur de 400 millions de dollars. Selon le ministre égyptien du Logement, l'aide qatarie sera utilisée pour la construction de routes, d'unités de logement, d'un hôpital et pour la réhabilitation des infrastructures. Selon lui, le côté égyptien gèrera le processus d'appels d'offres, la signature des contrats et l'importation des matières premières et des équipements nécessaires du marché égyptien (Filastin al-Yom, 17 janvier 2013).

■ Le ministre de l'Economie de l'administration *de facto* du Hamas a déclaré dans une interview que le transfert de matériaux de construction dans le cadre de la subvention qatarie via le terminal de Rafah était un "bon départ" pour le passage des marchandises nécessaires à la bande de Gaza et a exprimé l'espoir que le terminal de Rafah soit transformé en passage commercial et non seulement humain (Al-Ra'i online, 17 janvier 2013).

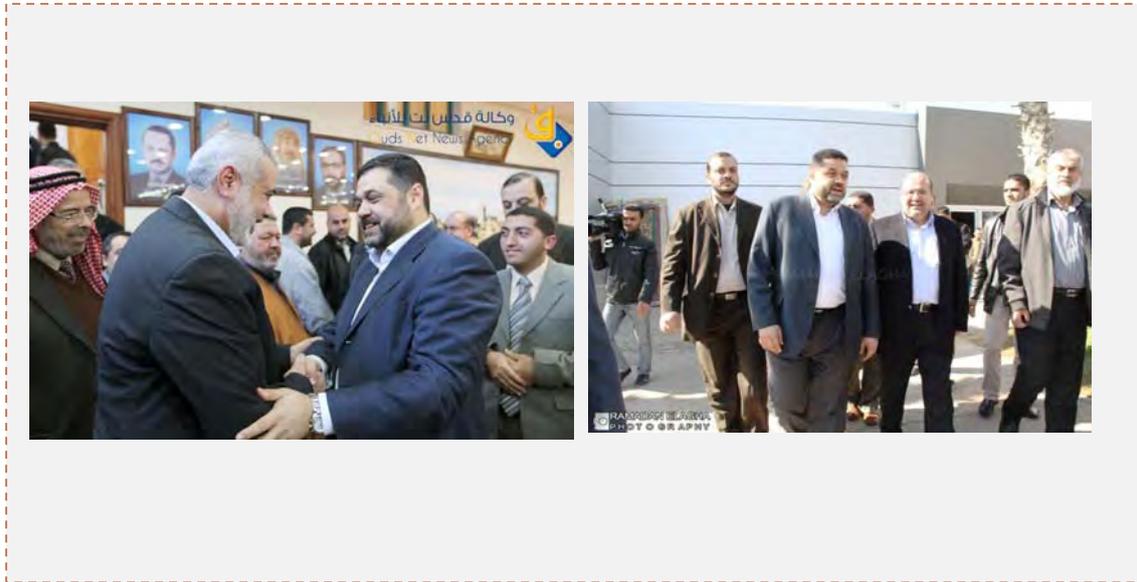
Le Hamas réduit l'importation de produits en provenance d'Israël

■ Le ministère de l'Economie de l'administration *de facto* du Hamas a annoncé sa décision d'interdire l'importation de certaines marchandises par l'intermédiaire des terminaux israéliens. Les marchandises sont : le mobilier de bureau, des produits alimentaires divers, des tuyaux de gaz, des sacs en plastique et des vêtements. Il semble que ce geste a été fait au grand dam de la population locale, et décidé dans le cadre de la politique du Hamas consistant à réduire les importations en provenance d'Israël dans la bande de Gaza (Site Internet du coordonnateur des activités du gouvernement dans les territoires, 16 janvier 2013).

Visite d'Osama Hamdan à Gaza

■ **Osama Hamdan**, chargé des relations extérieures du Hamas, est arrivé le 20 janvier dans la bande de Gaza. Hamdan, **qui vit au Liban**, ne s'était pas rendu à Gaza depuis 46 ans, depuis le départ de sa famille après la guerre des Six Jours (1967). Le but de la visite de Hamdan, entré dans la bande de Gaza par le terminal de Rafah, était d'examiner la situation dans la bande de Gaza après l'Opération Pilier

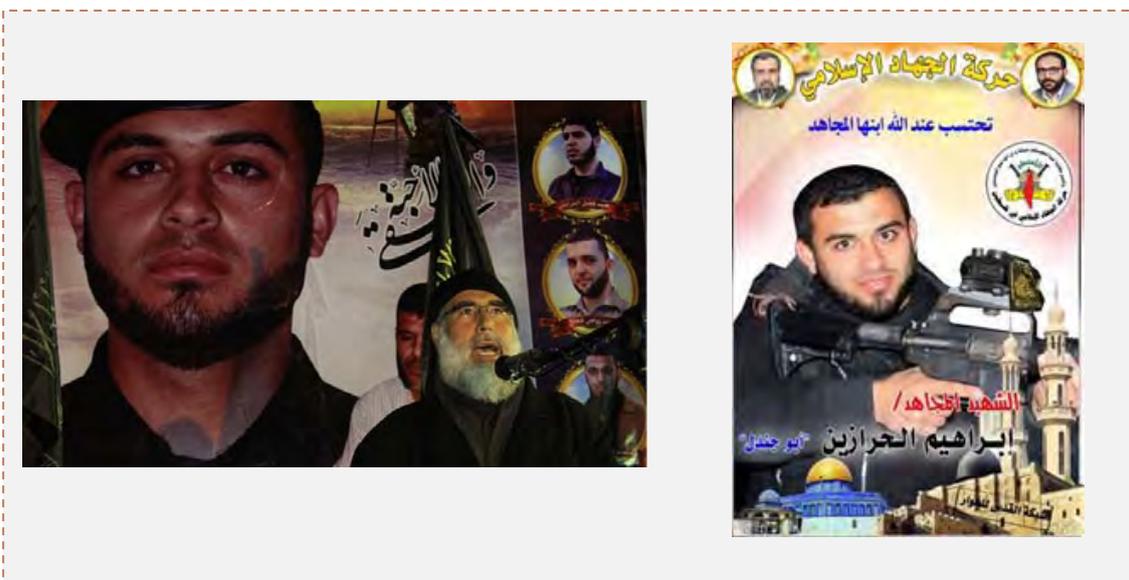
de Défense (Shihab, 20 janvier 2013). A Gaza, une cérémonie d'accueil a été organisée en son honneur en présence d'Ismail Haniya, le chef de l'administration *de facto* du Hamas, et de hauts responsables du mouvement (Qudsnet, 20 janvier 2013).



Droite : Osama Hamdan arrive dans la bande de Gaza par le terminal de Rafah (Forum du Hamas, 20 janvier 2013). Gauche : Ismail Haniya accueille Osama Hamdan à son cabinet à Gaza (Qudsnet, 20 janvier 2013)

Mort d'un haut responsable du JIP

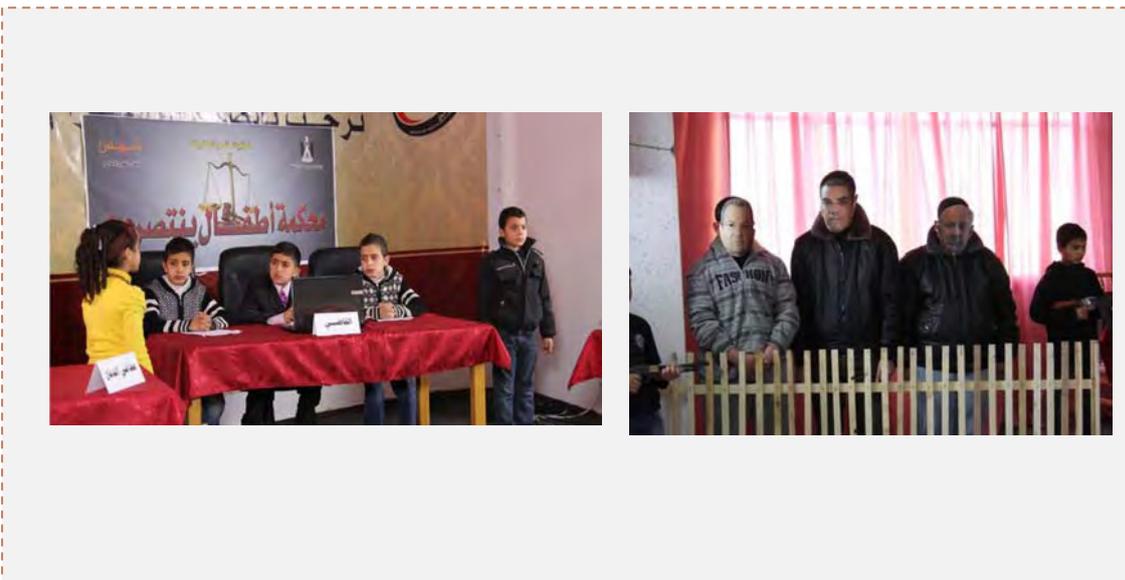
■ Le Jihad Islamique Palestinien a annoncé le 16 janvier la mort d'**Ibrahim al-Harazin** (Abu Jundal), membre de l'unité de missiles de la division de Gaza de l'organisation, tué lors d'une "mission de jihad" (Site Internet des Brigades de Jérusalem, 19 janvier 2013). La mort d'al-Harazin a été largement couverte par les sites Internet du Hamas et du JIP.



Droite : Annonce du décès publiée par le JIP (Forum du Hamas, 16 janvier 2013). Gauche : Manifestation organisée par le JIP en sa mémoire (Site Internet des Brigades de Jérusalem, 19 janvier 2013)

Des responsables israéliens "jugés" par des enfants de Gaza

■ Le 17 janvier, le "procès" du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, du ministre de la Défense Ehud Barak et du porte-parole de Tsahal en arabe Avihai Edri a été organisé dans la bande de Gaza. Des enfants jouaient le rôle des juges, des procureurs et des témoins dans ce "procès", parrainé par le ministère de la Jeunesse et Sports de l'administration *de facto* du Hamas. Les accusés ont été condamnés à mort. La parodie de procès a été effectuée en collaboration avec l'Institut Shams et a duré huit jours (Al-Resala.net, 17 janvier 2013). **Ce procès-parodie est une nouvelle expression de la culture de haine anti-israélienne inculquée à la jeune génération dans la bande de Gaza.**



Procès-parodie organisé à Gaza sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports de l'administration *de facto* du Hamas. Droite : Figurants incarnant les trois accusés. Gauche : Les enfants-juges (Al-Risala.net, 17 janvier 2013)

Visite d'une délégation du Hamas en Iran

■ **Imad al-Alami**, membre du comité exécutif du Hamas, s'est rendu en Iran. Dans le cadre de sa visite, Alami a rencontré Sayeed Jalili, le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale et Ali Akbar Salehi, le ministre iranien des Affaires étrangères. Dans ces rencontres, les responsables iraniens ont réaffirmé leur soutien au peuple palestinien et à ses positions contre le "régime sioniste" à tous les niveaux, y compris au niveau politique (ISNA, 15 janvier 2013).

Opération Pilier de Défense - Complément

Israël accusé de "violier l'accord d'accalmie"

■ **Musa Abu Marzouq**, le vice-président du comité exécutif du Hamas, a déclaré que l'Egypte était responsable de tout manquement à "l'accalmie" conclue avec Israël sous son égide. Il a affirmé que si Israël continuait ses violations, le Hamas ne demeurerait pas en reste et riposterait "de manière appropriée". Il a ajouté que le Hamas attendait que les passages frontaliers entre Israël et la bande de Gaza soient ouverts dans le cadre de l'accord. Selon lui, les tunnels ne disparaîtront qu'après la mise en œuvre intégrale de l'accord et en particulier après l'ouverture du terminal de Rafah aux marchandises. Au sujet du transfert d'armes vers la bande de Gaza, il a déclaré que l'Egypte traitait le dossier depuis longue date "de manière rigoureuse" et

a souligné qu'Israël lui-même ne pourrait pas l'empêcher comme avant (Rsalh.net, 16 janvier 2013).

■ **Abu Ahmed**, porte-parole de la branche armée du Jihad Islamique Palestinien, a accusé Israël de violations répétées du "cessez-le-feu" depuis son entrée en vigueur, soulignant que l'organisation suit avec intérêt toutes les "violations" et que si elles continuent, le JIP va formuler une position au sujet de la conduite à suivre (Filastin al-Yawm, 17 janvier 2013). **Abu Mujahed**, haut responsable de la branche armée de l'organisation, a déclaré que le JIP ne pourrait pas faire preuve bien longtemps de restriction face à la poursuite des "violations israéliennes" (Filastin al-Yawm, 17 janvier 2013). La branche armée de l'organisation a également publié un rapport détaillant les violations israéliennes qui auraient été commises au cours de la semaine écoulée (Site Internet des Brigades de Jérusalem, 19 janvier 2013).

La réconciliation palestinienne interne

Reprise des pourparlers entre le Fatah et le Hamas

■ Après un délai d'une journée dû à des raisons techniques, des délégations du Fatah et du Hamas se sont rencontrées le 17 janvier en Egypte sous l'égide du Président égyptien pour un nouveau cycle de négociations dans les pourparlers de réconciliation. Dans un communiqué de presse publié après la rencontre, l'Egypte a annoncé qu'il avait été décidé d'un calendrier pour commencer l'exécution de toutes mesures liées à la réconciliation, comme le début des travaux de la commission électorale centrale et la tenue de consultations pour la formation d'un gouvernement (Page Facebook d'Izzat al-Rishq, membre du comité exécutif du Hamas, agence de presse Ma'an, 17 janvier 2013).

L'Autorité Palestinienne

Non-reconnaissance d'Israël comme Etat juif

■ Dans une interview au Jerusalem Post, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré que le noyau du conflit avec les Palestiniens n'était pas lié à la question des implantations en Judée-Samarie mais au refus palestinien de reconnaître un Etat juif dans n'importe quelles frontières (Jerusalem Post, 18 janvier 2013). En réponse, **Ahmad Assaf**, porte-parole du Fatah, a déclaré que **la Palestine ne reconnaîtra jamais la judaïté d'Israël et que les Palestiniens enseigneront à leurs enfants**

que la Palestine est aux Palestiniens jusqu'à la fin de l'occupation (Qudsnews, 19 janvier 2013).

Une organisation déclarée illégale impliquée dans l'aide humanitaire à Ramallah

■ **Layla Ghanen**, le gouverneur du district de Ramallah, a dirigé un programme de distribution de nourriture et d'assistance aux familles nécessiteuses dans le district de Ramallah et d'Al-Bireh après les récentes tempêtes (Agences de presse Wafa, Ma'an et PNN, 20 janvier 2013). Les médias palestiniens et la page Facebook du district de Ramallah ont publié des photos de colis distribués aux familles par l'organisation Human Appeal International, basée aux Emirats Arabes Unis. L'organisation a été déclarée illégale par le ministre israélien de la Défense Ehud Barak en raison de son implication dans le financement d'activités terroristes.



Distribution d'aide aux familles du district de Ramallah par Human Appeal International (PNN, 20 janvier 2013)

Evénements de propagande

Poursuite du phénomène de construction d'avant-postes

■ Le 18 janvier, une semaine après la construction par des Palestiniens de l'avant-poste de Bab al-Shams en Zone E1, un nouvel avant-poste a été érigé dans le **village de Beit Iksa** (Nord-Ouest de Jérusalem). Les Palestiniens ont **érigé leurs tentes sur une zone sujette à controverse entre Israël et les villageois en raison du tracé de la barrière de sécurité**. Les Palestiniens affirment que la zone

appartient à la commune et ont mis en place plusieurs tentes, baptisant l'avant-poste **Bab al-Karameh** ("porte de l'honneur"). Ils ont commencé à construire une structure en briques destinée à servir de mosquée (voir photo en première page). Les Palestiniens ont annoncé qu'ils ne laisseraient pas Israël détruire cet avant-poste comme le précédent (Agence de presse Wafa, 18 janvier 2013).

■ **Amin Abu Rashad**, responsable de la campagne européenne contre le siège de Gaza (ECESG), un réseau impliqué dans la campagne de délégitimation d'Israël, a déclaré que la mise en place de l'avant-poste de Bab al-Shams représentait "un nouvel espoir" pour les Palestiniens. Il a dit que le "crime" d'Israël d'évacuer l'avant-poste ne serait pas passé sous silence, car l'Union Européenne va faire pression sur Israël. Il a déclaré que son organisation rédigeait un rapport sur les événements de l'avant-poste pour les hauts responsables du Parlement européen et des institutions de l'UE (Télévision Al-Quds, 13 janvier, 2013).

■ **Rateb Jibour**, coordinateur de la branche du village de Yata du Comité national de résistance à la barrière et aux implantations [comité responsable de la construction des avant-postes] a déclaré qu'un nouvel avant-poste allait être érigé au Sud de Hébron et baptisé **Bab al-Qamar** ("la porte de la lune"). Il y sera érigé afin d'attirer attention sur les "souffrances" des habitants du Sud de Hébron. Il a refusé de donner une date exacte (Quds News, 20 janvier 2013).



Bab al-Karameh ("porte de l'honneur"), avant-poste palestinien érigé par des résidents de Bayt al-Iksa, au Nord-Ouest de Jerusalem (Shihab, 19 janvier 2013)

Lutte juridique

Plainte déposée contre des responsables israéliens en Espagne

- Le procureur général espagnol a officiellement demandé à entamer des poursuites judiciaires contre de responsables israéliens devant la Cour pénale internationale (CPI). **La plainte est basée sur la présence de trois ressortissants espagnols à bord du Mavi Marmara au moment de l'arraisonnement du navire par Tsahal en Mai 2010.** Selon la plainte, des "preuves tangibles" témoignent que des "crimes contre l'humanité, des détentions illégales, des expulsions et des actes de torture" ont été commis (Site Internet Electronicintifada, 17 janvier 2013).
- Les trois ressortissants espagnols à bord du Mavi Marmara ont déposé plainte auprès de la Cour nationale espagnole (Audiencia Nacional) en Novembre 2011. Ils ont affirmé avoir été arrêtés illégalement dans des eaux internationales, torturés et envoyés en Turquie contre leur volonté. La plainte de 86 pages a été officiellement déposée au nom des trois par une ONG pro-arabe appelée le Comité de Solidarité à la Cause Arabe (Arab Cause Solidarity Committee) (Site Internet Isralmuse.com, 3 novembre 2011).
- Les trois poursuivent le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, le ministre de la Défense Ehud Barak, le ministre des Affaires étrangères Avigdor Lieberman, le ministre du Renseignement Dan Meridor, le ministre des Affaires stratégiques Moshe Yaalon, le ministre de l'Intérieur Eli Yishai, le ministre sans portefeuille Benny Begin et le commandant de la Marine Eliezer Marom (Site Internet Isralmuse.com, 3 novembre 2011).